

## Observation n°1

Déposé le 28 Septembre 2020  
Par APARIS Jade

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Vous trouverez ci joint un courrier de l'association France Energie Éolienne soutenant le développement du projet éolien Energie du Mignon sur la commune de Doeuil-sur-le-Mignon.

Vous en souhaitant bonne réception

Bien à vous,

Jade APARIS  
Déléguée Régionale Adjointe Sud-Ouest France Energie Éolienne

1 document joint.

---

---

# Documents associés

Observation n°1



**FRANCE ÉNERGIE ÉOLIENNE**  
**Groupe Régional Sud-Ouest**

Nouvelle Aquitaine

**Mairie de Dœuil-Sur-Le-Mignon**  
**A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur**  
**Monsieur GUILLON**  
**Projet éolien Energie Du Mignon – Dœuil-Sur-Le-Mignon**  
**11 rue du Stade**  
**17330 Dœuil-Sur-Le-Mignon**

Objet : Projet Energie du Mignon (commune de Dœuil-Sur-Le-Mignon) - Enquête Publique du 14/09/2020 au 14/10/2020

Demande d'autorisation environnemental pour le Parc Éolien Énergie du Mignon sur la commune de Dœuil-Sur-Le-Mignon (17)

Bordeaux, le 25 septembre 2020

Monsieur le commissaire enquêteur,

France Énergie Eolienne (FEE) est une association loi 1901 créée en 1996 qui rassemble plus de 250 entreprises : développeurs, exploitants, industriels, équipementiers, bureaux d'étude... Les entreprises adhérentes de FEE ont construit 90% des éoliennes installées en France.

Notre association est le porte-parole des professionnels de l'éolien. Elle consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière servant d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

Nous, professionnels de l'éolien, sommes convaincus que l'énergie éolienne est une formidable opportunité pour la France, en termes énergétiques, économiques et industriels. La France a le deuxième potentiel éolien en Europe. La production électrique éolienne est adaptée à la consommation électrique des Français : l'éolien produit plus en hiver quand la consommation est la plus forte.

De plus, l'éolien est aujourd'hui déjà compétitif d'un point de vue tarifaire : les 35 projets lauréats du cinquième appel d'offres national, dont les résultats ont été rendus publics en mars dernier, présentent ainsi un prix moyen pondéré de 62,9 €/MWh, faisant de l'éolien l'énergie décarbonée la moins chère à installer après l'hydraulique.

À l'échelle nationale, l'industrie éolienne représente aujourd'hui près de 20 200 emplois. Le tissu industriel est constitué de nombreuses PMI et PME irriguant les territoires, essentiellement ruraux, avec bientôt également une place de leader dans l'éolien en mer. En Nouvelle-Aquitaine, la filière éolienne représente plus d'un millier d'emplois.

Nous travaillons ainsi à un développement éolien à la hauteur des enjeux énergétiques et climatiques actuels. Notre objectif est de permettre au pays de produire un quart de son électricité grâce à l'éolien en 2030.

Dans le cadre de la tenue de l'enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Dœuil-Sur-Le-Mignon dans le département de la Charente-Maritime (17), FEE, par l'intermédiaire de sa délégation régionale, souhaite apporter son soutien à ce projet d'implantation de 6 éoliennes.

Par ce soutien nous souhaitons mettre en lumière les arguments démontrant la cohérence de ce projet.

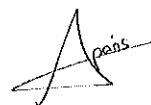
En premier lieu, le décret relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) publié le 23 avril 2020, a retenu les objectifs de développement suivants :

- Augmenter de plus de 50 % la capacité de production d'électricité renouvelable installée d'ici 2023 ;
- Réduire la production d'électricité d'origine nucléaire à 50% d'ici à 2035 avec la fermeture de 14 réacteurs ;
- 24 100MW pour l'énergie éolienne terrestre à installer d'ici 2023, sachant que le bilan national au 31 décembre 2019 était de 16 494 MW installés.
- Plus de 33 000 MW pour l'énergie éolienne terrestre à installer au 31 décembre 2028.

Dans ce cadre, et en second lieu, les objectifs validés le 27 mars 2020 par la Préfète de région Nouvelle-Aquitaine sur le déploiement de l'éolien terrestre au travers du SRADDET sont de 5 500 MW installés d'ici 2030. Le contexte éolien de la région Nouvelle-Aquitaine démontre ainsi que de nouveaux projets sont nécessaires. En effet, au 31 décembre 2019, environ 1 049 MW étaient en exploitation, ce qui représente 23 % de l'objectif à l'horizon 2030. La Région Nouvelle-Aquitaine est actuellement la 5<sup>ème</sup> région métropolitaine en puissance raccordée et représente environ 6% du niveau national métropolitain (16 494 MW).

En dernier lieu, le projet éolien sur le territoire de la commune de Dœuil-Sur-Le-Mignon, projet développé en lien avec le territoire depuis 2014, participera ainsi à la réalisation des objectifs Nationaux, Régionaux et Locaux en matière d'installation de centrales de production d'énergies renouvelables.

France Energie Éolienne apporte ainsi tout son soutien au projet éolien Energie du Mignon porté par la société WPD Onshore France.



Jade APARIS  
Déléguée Régionale Adjointe GRISO

Sources d'informations :

- Site internet de France Energie Eolienne : <https://fee.asso.fr/>
- Observatoire de l'éolien 2020, Capgemini Invent pour FEE : [https://fee.asso.fr/wp-content/uploads/2020/09/obseol2020\\_web\\_hd\\_v2.pdf](https://fee.asso.fr/wp-content/uploads/2020/09/obseol2020_web_hd_v2.pdf)